

Communiqué de presse

Covid19 - Les organisations syndicales de la DIRECCTE Grand Est déposent plainte contre leur ancienne Directrice Régionale, aujourd'hui DIRECCTE d'ARA

Les organisations syndicales CGT, SUD, FSU, FO et CNT de la Direccte Grand Est (Ministère du travail-Inspection du travail) déposent plainte contre Mme Isabelle NOTTER, ancienne Directrice régionale de la DIRECCTE pour s'être abstenue de combattre un sinistre (terme issu du Code pénal, article 223-7), surtout durant la 1ère vague de la Covid-19.

Pour nos organisations Mme NOTTER, juridiquement la première responsable de la santé et de la sécurité au travail des plus de 700 agent.es de la Direccte Grand Est, s'était illustrée par ses multiples refus de protéger la santé, la sécurité et les conditions de travail des agent.es de la Direccte allant jusqu'à, par exemple, interdire aux Inspecteurs du travail de porter des masques pendant leurs contrôles !

Nous sommes convaincu.es que, face aux défaillances de l'Etat, le Procureur de la République de Strasbourg auprès de qui la plainte vient d'être déposée, n'entertera pas l'affaire et saura prendre toutes les mesures pour diligenter des suites !

